Croisière aux îles Marquises en Polynésie Française, sur le Catamaran Aquatiki 3

Date de la sortie : du mercredi 10 au samedi 27 janvier 2029

Nombres plongeurs : 10 Niveau minimum : N2 + Nitrox

Budget indicatifs (hors transports) : 8.600€

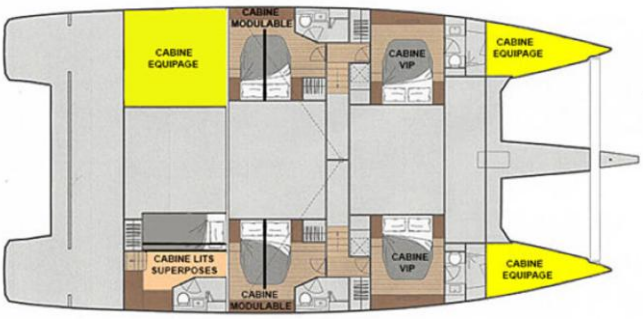

Ce budget inclut :

- Pension complète à bord du Catamaran voile / moteur Aquatiki 3, géré par la société française Aqua-Polynésie.
- 4 des 5 cabines comportent un lit double. Uniquement une cabine comporte deux lits superposés.
  Les inscrits acceptent donc de potentiellement partager un lit double.
  Chaque cabine est équipée d'une salle de douche / toilette privative.
  Le Catamaran est très spacieux, mais cela reste un catamaran.
- Une trentaine de plongées, au Nitrox. Il faut être N2 minimum et avec la qualification Nitrox au moment de la croisière
- Débarquements réguliers et visites de plusieurs îles des Marquises.
- Contribution pour la nature : 50€

Ce budget n'inclut pas :

- Billets d'avion jusqu'aux Marquises. Attention le voyage est long, pratiquement 2 à 3 jours à l'Aller et au Retour. Arrivée à Papeete (via San Franciso ou Los Angeles ou Tokyo), puis 4 h de vol de Papeete aux Marquises.
- Location éventuelle de matériel.
- Nuitées éventuelles avant ou après la croisière Aquatiki 3.

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

Échéancier de la sortie Marquises Janvier 2029 :

- 900€ à l'inscription, incluant 50€ de contribution pour la nature
- 2.000€ au 1er août 2027
- 2.500 € au 1er janvier 2028
- 3.200 € au 1er octobre 2028

Itinéraire de la sortie :

- Arrivée par avion à Hiva Oa.
- Après avoir navigué autour des îles du Sud, et passé le Canal du Bordelais nous remontrons vers les îles de la partie Nord de l'archipel. Notre départ sera de l'aéroport de Nuku Hiva.
- Les conditions de navigation et de plongée peuvent être très changeantes, de même que la visibilité en plongée. Le capitaine de l'Aquatiki 3, en collaboration avec les Directeurs de plongée rechercheront les meilleurs options pour le groupe, dons l'itinéraire n'est ni fixe, ni chronométré.
- Si la météo le permet (le seul mouillage n'y est pas protégé), nous naviguerons jusqu'à l'atoll de Eiao (1 nuit de navigation de Nuku Hiva) pour des plongées exclusives et très sauvages.

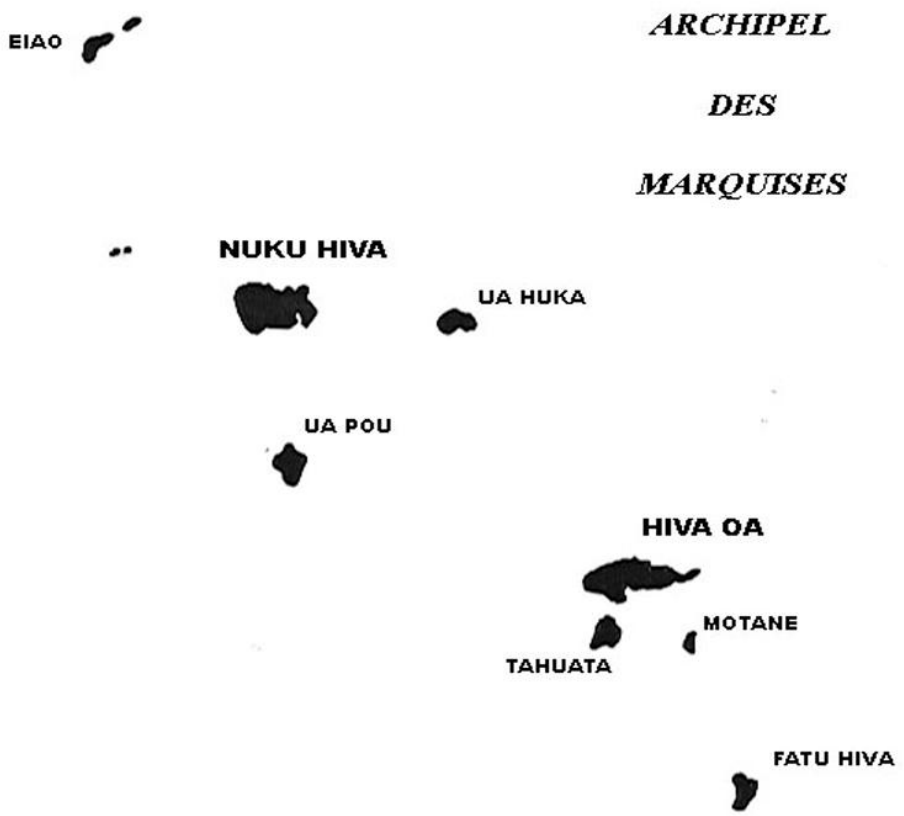

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

Recommandations / mises en garde :

Cette croisière est plus longue que les croisières habituellement proposées par Plongée-Arc-En-Ciel (d'où son budget plus élevé). Même si le Catamaran est particulièrement spacieux, avec un grand carré, cela reste un catamaran, où la **promiscuité peut affecter certaines personnes non prévenues**. Nous tenons à insister sur ce point.

Les 2 précédentes croisières Plongée Arc-En-Ciel aux Marquises se sont faites dans des conditions météo globalement bonnes. Toutefois celles-ci peuvent être variables, voir ponctuellement difficiles.

Avoir le 'pied marin' est une recommandation.

Cette croisière est exceptionnelle par beaucoup d'aspects et est davantage adaptée aux plongeurs aguerris.

Formalités d'inscription :

1. **Pré-inscription**
   Envoyez votre demande de pré-inscription à : voyages@plongeearcenciel.org
2. **Validation et confirmation**
   Une fois votre inscription validée, vous disposez de **3 jours** pour effectuer :

- **Le versement des arrhes,** d'un montant de 900€, par l'un des moyens suivants :
  - ***HelloAsso*** *(lien communiqué après validation)*
  - ***PayPal****, avec un coût additionnel pour couvrir les frais obligatoires*
  - ***Virement bancaire instantané****, en précisant votre* ***nom*** *et le* ***nom de la sortie*** *dans le libellé*
- **L'envoi du bulletin d'inscription** complété et signé, par mail à l'adresse suivante : voyages@plongeearcenciel.org

Conditions de participation :

- Un Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée sous-marine en cours de validité ;
- Une licence FFESSM en cours de validité ;
- Une assurance complémentaire individuelle accident et assistance en cours de validité ;
- Un carnet de plongées et un justificatif de niveau.

--- La liste principale d'inscription est clôturée dès que l'effectif de 10 personnes est atteint.

La sortie n'est confirmée que si nous atteignons l'effectif de 10 plongeurs ---

---

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.